



**SYNDICAT DE LA PLAINE DE FAVERGES  
SEANCE DU 2 AVRIL 2015 A 16 HEURES 00  
SALLE DE REUNION DE LA MAIRIE DE CREYS-MEPIEU  
(Sur convocation du 23 mars 2015)**

**COMPTE-RENDU**

Nombre de délégués : 8  
En exercice : 8  
Présents : 7  
Absents excusés : 1

**ETAIENT PRESENTS :**

Mr Michel HANNI, Mr Rubens LUCIANI, Mr Jean-François DUBOIS, Mr Claude BOUVIER, Mr Patrice PACAUD, Mr Olivier BONNARD, Mr Raymond BERNET.

**ABSENT EXCUSE:** Mr Guillaume BONNARD.

Mr le Président ouvre la séance à 16h00 :

➤ **RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR PREVU A LA CONVOCATION.**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des présents.

➤ **ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 5 FEVRIER 2015**

L'assemblée adopte ce compte-rendu à l'unanimité.

**I. FINANCES COMMUNAUTAIRES**

**A. Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2014**

Le président rappelle que le Compte Administratif et le Compte de gestion sont votés conjointement après vérification de leur stricte conformité.

Les résultats de la section de fonctionnement sont les suivants :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses mandatées	395 937,99
Recettes mandatées	373 058,66
Résultats de l'exercice 2014	<b>-22 879,33</b>
Excédent antérieur reporté	<b>21 943,05</b>
<b>RESULTATS DE FONCTIONNEMENT CUMULE</b>	<b>-936,28</b>

Pour la section d'investissement, Mr le Président présente le détail des restes à réaliser en dépenses et en recettes au 31/12/2014 opération par opération (voir détail annexe 1).

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses mandatées	279 679,59
Recettes mandatées	217 290,75
<b>Résultats de l'exercice 2014</b>	<b>-62 388,84</b>
Excédent antérieur reporté	440 440,34
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE</b>	<b>378 051,50</b>
Restes à réaliser en dépenses	409 241,80
Restes à réaliser en recettes	256 930,00
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT CORRIGE</b>	<b>225 739,70</b>

Le vote du CA et du Compte de gestion se fait sous la présidence de Mr HANNI, vice-président.

Le conseil syndical adopte à l'unanimité la CA 2014 et le Compte de gestion 2014.

### **B. Affectation des résultats au BP 2015**

Le conseil syndical après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ce même jour,

- Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un déficit de fonctionnement de	22 879.33 €
Un excédent reporté de :	21 943.05 €
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	936.28 €

Un déficit d'investissement de :	62 388.84 €
Un excédent reporté de :	440 440.34 €
Soit un excédent d'investissement cumulé de :	378 051.50 €

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 comme suit :

AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (R1068)	0 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (D002)	936.28 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (R001)	378 051.50 €

### **C. Vote du budget primitif 2015**

Mr le Président présente les grandes lignes du projet de budget 2015 :

- Le budget de fonctionnement 2015 ne peut s'équilibrer sans l'apport de subvention de la part des communes membres. La part des amortissements pèsent sur les dépenses de fonctionnement tandis que les recettes émanant du rôle sont insuffisantes.
- Une augmentation importante du prix de l'eau est nécessaire pour rétablir l'équilibre. Une réflexion doit être menée dans les mois à venir pour adapter les tarifs à la moyenne nationale.
- Concernant le programme de travaux d'investissement, les opérations en cours seront terminées en 2015 (conduite RD 517, remplacement conduite Creys-Poulet et étude de faisabilité lagune du Poulet). L'opération extension Arandon nord est programmée pour 2015 ainsi que l'étude pour la liaison de Passins à la STEP de la Fouillouse.
- Concernant la lagune du Poulet, il est proposé d'étudier, dans l'attente d'une solution définitive, l'installation du système de radeaux développé par la société Aquago permettant d'améliorer les rejets.

Au terme du débat, Mr le Président présente plus en détail le budget primitif 2015 qui s'équilibre de la façon suivante :

➤ Section de fonctionnement	442 530 €
➤ Section d'investissement	872 540 €

Le Conseil Syndical procède au vote et à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget Primitif 2015.
- DEMANDE aux communes membres le versement d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2015 d'un montant total de 55 000 €.
- DECIDE d'engager une réflexion sur l'augmentation du prix de l'eau.

## **II. QUESTIONS DIVERSES**

Mr le Président rappelle que le renouvellement du marché de prestation de service doit être engagé dès à présent pour respecter les délais prévus par le code des marchés publics. La date butoir étant le 30 septembre 2015, l'appel d'offre devra être lancé dès le mois de juin 2015. Il propose qu'un groupe de travail soit constitué. Parallèlement, Mr Olivier BONNARD propose d'engager un bureau d'étude assurant l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation du marché. Plusieurs bureaux seront contactés et au vu de l'urgence autorise le Président à faire le choix du prestataire.

\* \* \*  
\* \*  
\*

Après avoir épuisé l'ordre du jour, la séance est levée.